



ECOLE

RENTREE 2026/2027
MARDI 1^{ER} SEPTEMBRE 2026

DOCUMENTS A REMETTRE DES LES PREMIERS JOURS DE LA RENTREE AUX ENSEIGNANTS

- **Pour les parents habitant Bayonne :**
Photocopie récente (moins de trois mois) du justificatif de domicile (facture EDF ou téléphone) **pour le 4 septembre dernier délai** à remettre à l'enseignante ou par mail à : stamand.primaire@yahoo.fr
- **Pour tous les parents :**
Attestation d'assurance (responsabilité civile et individuelle accident) pour l'année scolaire 26/27 **à remettre à l'enseignante de votre enfant dès la première semaine.**
- Pour les parents enseignants de l'enseignement catholique : fournir au service comptable, avant le 14 septembre 2026, un justificatif de moins de deux mois attestant qu'ils sont en fonction dans l'enseignement catholique par mail à comptabilite@stamand.fr.
- Pour les nouveaux parents : un certificat de radiation par enfant, à envoyer par mail à : stamand.primaire@yahoo.fr

ORGANISATION DE LA RENTREE MARDI 1^{ER} SEPTEMBRE 2026

Matin :

➤ 8h15 à 8h25 : accueil

➤ 8h25 à 9h25 : les parents de maternelle, se retrouveront dans la classe de leurs enfants où les enseignantes tiendront une réunion d'informations.

➤ Pour les parents de CM la réunion d'informations aura lieu le mardi 1^{er} septembre à 17h00.

➤ Pour les parents de CP et CE la réunion d'informations aura lieu le mardi 8 septembre à 17h00.

Pause méridienne : 11h30 à 13h30

Après-midi : 13h25 à 16h25 : classe

MANUELS ET FOURNITURES SCOLAIRES

Le premier jour de la rentrée, les élèves doivent apporter toutes les fournitures, qu'ils rangeront dans leurs casiers. Il est fortement conseillé de ne pas prévoir de sacs à roulettes qui sont peu pratiques pour les déplacements dans les escaliers.

Rappel : blouse de couleur bleue obligatoire marquée au nom de l'enfant.

CANTINE et ETUDE

Fonctionnement dès le mardi 1^{er} septembre 2026.

Rappel : tous les parents de l'école dont les enfants ne sont pas inscrits en étude ou en garderie ou récupérés par les aînés du collège, devront toute l'année scolaire, impérativement venir les chercher à 16h25 au plus tard.

PHOTOS DE CLASSE

Mardi 8 septembre 2026.

INFORMATIONS SUR LE SITE DE SAINT-AMAND www.saintamandbayonne.fr

Si besoin :

- Bandeau sur page d'accueil : « listes-fournitures scolaires »
- Onglet « Renseignements » rubrique « Santé » pour les élèves asthmatiques : « fiche SP2A » à faire compléter par le médecin et à remettre à la rentrée aux enseignantes.

ORGANISATION DANS L'ECOLE

RAPPEL HORAIRE DE RENTREE ET SORTIE DES ELEVES DANS L'ETABLISSEMENT

LE MATIN :

Ouverture de l'établissement : 8h00

Début des cours pour tous (maternelle et élémentaire) : 8h25

Récréation : de 10h00 à 10h30 pour le primaire et de 11h00 à 11h30 pour la maternelle

PAUSE DEJEUNER :

Ouverture de l'établissement : de 11h30 à 11h35

Ouverture de l'établissement : de 13h15 à 13h25

Début des cours : 13h25

Récréation : de 15h00 à 15h30 pour le primaire et de 15h55 à 16h25 pour la maternelle

L'APRES-MIDI :

Sortie des classes : 16h25

Les parents de la maternelle doivent avoir quitté les lieux pour 17h00.

Les seuls élèves autorisés à rester dans l'enceinte de l'établissement au-delà de 16h45 sont ceux qui sont inscrits en étude ou en garderie.

ETUDE : pour les élèves du CE1 au CM2 17h00/18h15

GARDERIE : pour les élèves de maternelle et de CP 17h00/18h00

L'inscription à ces services se fera à la rentrée.

GESTION DES ABSENCES DES ELEVES

Pour les absences d'un élève :

Informez impérativement les enseignantes avant 8h30 et avant 13h30 (pour les élèves externes qui ne reviendraient pas l'après-midi) via Pronote.

GESTION DES SORTIES DES ELEVES EN DEHORS DES CRENEAUX DE L'ECOLE

➤ Seul les élèves nécessitant un suivi orthophonique pourront quitter l'établissement sous la responsabilité de leurs parents durant le temps scolaire. Il sera alors indispensable de remettre une attestation de prise en charge à Madame ANCHORDOQUI à stamand.primaire@yahoo.fr.

REGLE EN CAS DE SURVENUE DE MALADIE D'UN ELEVE

➤ Les responsables de l'élève malade, seront prévenus et pourront venir le récupérer sur les temps de récréations et pauses méridiennes aux horaires d'ouverture des portails (voir ci-dessous).

REGLE EN CAS D'OUBLI DE MATERIEL

➤ Les affaires oubliées à la maison (matériel scolaire, vêtements...) ne pourront pas être récupérées au portail par le personnel, il est inutile de les apporter.

CALENDRIER DES VACANCES

TOUSSAINT : du vendredi 16 octobre 2026 après la classe au lundi 2 novembre 2026 au matin

NOËL : du vendredi 18 décembre 2026 après la classe au lundi 4 janvier 2027 au matin (**il n'y aura pas de service garderie et étude le vendredi 18 décembre 2026**)

HIVER : du vendredi 12 février 2027 après la classe au lundi 1^{er} mars 2027 au matin

PRINTEMPS : du vendredi 9 avril 2027 après la classe au lundi 26 avril 2027 au matin

ATTENTION !

- Pont de l'Ascension : du mardi 4 mai après la classe au lundi 10 mai 2027 au matin
- Vacances d'été : 2 juillet 2027

Attention, jeudi 1^{er} et vendredi 2 juillet 2027 l'école ouvrira à 8h00 et fermera à 17h00 (pas de garderie avant 8h00 ni de service étude et garderie au-delà de 17h00).